



Bessines

Dimanche 20 septembre 2009

Les 8èmes Foulées de l'Angélique

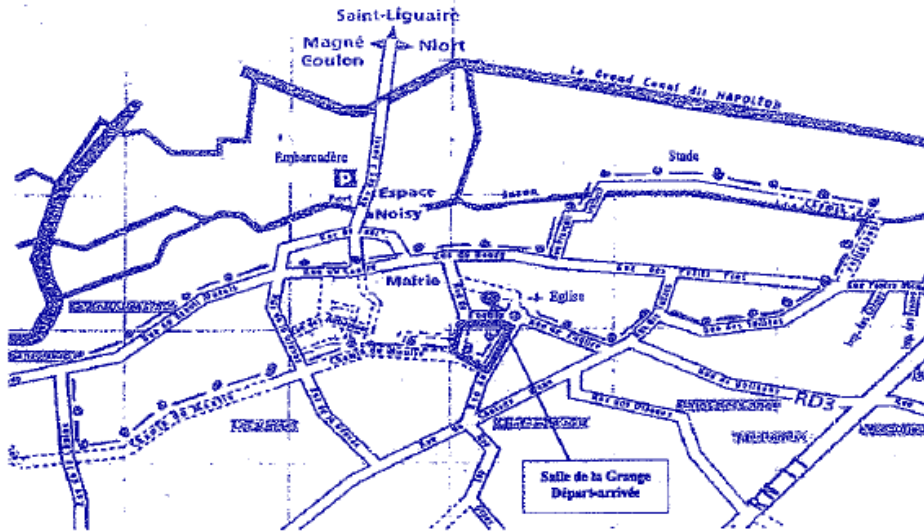


6 ou 12 km

Les Foulées de l'Angélique sont organisées par le Comité des Fêtes de Bessines avec le soutien de la municipalité et du Conseil Général et du Conseil Régional



CIRCUIT



Nos partenaires

	GAMM VERT Bessines	Restaurant LA TUILERIE Bessines
AP6 M. Jolain Bessines	GANAYE Bessines	Restaurant LA CAMARGUE Bessines
ATLANTIC LAVAGE Bessines	GUINOT SA Bessines	Restaurant LE BESSINES Bessines
CASA AUTOCARS Niort	IMAGIN AIR Bessines	REIX HOTEL Bessines
DENTAL CERAM Bessines	JARDILAND Bessines	SOIN EN SOI Bessines
ESPACE HOTEL Bessines	NIORTAISE DE MATERIAUX Niort	SPEED FUN KARTING Bessines
	PROMOCASH Niort	LA BESSINOISE CHAUVIN Traiteur
	Restaurant LA CARAMBOLE	



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

6 km 12 km Animations enfants P, B, M
(Poussins : 98-99 Benjamins : 96-97 Minimes : 94-95)

Adresse :

Courriel :

Code postal :

Ville :

Sexe (M ou F) :

Date de naissance :

Club (ou association) :

Numéro de licence :

Fédération :

Catégorie :

Je joins un chèque de 6 € pour les 12 km et de 5 € pour le 6 km, à l'ordre du Comité des Fêtes de Bessines.

Je joins un certificat médical d'aptitude à la course à pied datant de moins d'un an ou sa photocopie ou celle de ma licence sportive de l'année en cours.

Je suis mineur(e) et je fais compléter à mes parents ou responsables l'autorisation ci-dessous :

« Je soussigné(e).....

Parent/responsable du coureur :.....

Déclare l'autoriser à participer aux 12 km de Bessines sous mon entière responsabilité. »

A

Signature

Le

REGLEMENT

Inscription :

Renvoyer le bulletin ci-contre complété et accompagné d'un chèque de 6 € pour les 12 km, 5 € pour le 6 km (gratuit pour les animations enfants) et un certificat médical d'aptitude à la course à pied datant de moins d'un an (ou sa photocopie ou celle de votre licence).

Retrait des dossards

A partir de 8 H à la Salle de la Grange à Bessines (inscription sur place majorée de 2 €)

Distance :

12 km (2 boucles) sur routes et chemins

6 km (1 boucle)

Poussin : 0,7 km Benjamins : 1,2 km Minimes : 1,7 km

Participation

Course ouverte à tout concurrent, homme ou femme, de plus de 16 ans, licencié ou non (6 ou 12 km)

Ravitaillement :

Eau au sommet de la côte, devant le stade et à l'arrivée

Récompense:

- Coupes et lots aux trois premières femmes et aux trois premiers hommes de chaque catégorie pour les 12 km

- Coupes aux 3 premiers hommes et femmes au temps scratch pour le 6 km

- Coupes aux trois premiers garçons et filles de chaque catégorie des animations enfants

Lot :

1 lot à chaque inscrit et tirage au sort de 1 200 € de lots dont des supers lots

Départ Salle de la Grange : (douches au stade)

6 et 12 km à 10 h

Poussins à 11 h 30, Benjamins à 11 h 45 et Minimes à 12 h

Sécurité :

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile. Il incombe aux coureurs non-licenciés de s'assurer personnellement en responsabilité individuelle accident.



Remise des prix et pôt de l'amitié :

12 h 30 - Salle de la Grange

